ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Ire circonscription de Dijon

PROFESSION DE FOI
DU CHANOINE KIR

CHÈRES ÉLECTRICES, CHERS ÉLECTEURS,

Une fois de plus, je viens solliciter vos suffrages et en même temps vous exposer le programme que je m'efforcerai de réaliser.

Permettez-moi d'abord, de vous rappeler d'un mot les événements tragiques qui m'ont lancé dans cette voie de la politique à laquelle je ne songeais nullement avant la débacle de 1940.

Vous savez qu'avec l'aide de quelques collègues, nous avons préservé la Ville de DIJON d'une destruction éventuelle.

Vous savez aussi avec quel dévouement la délégation municipale de 1940 a atténué les conséquences pénibles d'une occupation brutale.

Vous savez aussi qu'avec l'aide de quelques concitoyens, j'ai pu faire évader de 5 à 6.000 prisonniers, et venir en aide à tous ceux que poursuivait l'occupant, *quelles que soient leurs opinions politiques ou religieuses.*

C'est pourquoi, j'ai été très touché de voir le geste de reconnaissance qui m'a été publiquement manifesté par la Ville de DIJON, depuis dix-huit ans que je suis à l'Hôtel de Ville, dont treize comme Député-Maire.

Incontestablement, règne dans notre Département de Côte-d'Or un climat nouveau de sagesse et de pondération.

Tous ceux qui ont connu l'époque agitée d'avant-guerre, et qui se souviennent des drapeaux rouges flottant sur les édifices publics, le comprendront.

Ancien Combattant et résistant, mon indépendance et mon attachement à toutes les libertés sont les plus sûrs garants de mon patriotisme.

LA PAIX

Tel est le premier point de mon programme. Il conditionne tous les autres.

Voilà en effet vingt ans que la France subit sans discontinuer des guerres qui lui sont imposées. Le pays est saigné aux quatre veines et a besoin de conserver pour lui-même, les crédits qui s'envolent.

Un *grand espoir de paix se profile enfin à l'horizon*, sous l'impulsion du gouvernement actuel. De libres élections vont avoir lieu qui permettront à l'Algérie de désigner ses représentants.

Ainsi pourront se définir les principes d'une entente cordiale entre les deux fractions de la population dans le cadre d'une collaboration confiante avec la Métropole.

Pour l'Afrique Noire et Madagascar, j'ai depuis longtemps défendu la thèse du *fédéralisme* qui triomphe aujourd'hui. La fédération n'est pas une scission vis-à-vis de la métropole. Seule, elle permettra de réaliser avec ces territoires, l'association qui s'impose dans l'intérêt commun.

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE

Un pays en pleine transformation et en plein rajeunissement exige d'innombrables dépenses. Mais ces dépenses deviendraient mortelles si elles entraînaient l'inflation qui frapperait les foyers les plus modestes et les entreprises les plus courageuses.

Un Etat ne doit pas dépenser plus qu'il ne reçoit ; c'est une règle impérieuse.

Nos objectifs essentiels doivent consister à augmenter le pouvoir d'achat, à assurer du travail à tous les Français, et à favoriser l'exportation.

Cette politique est parfaitement réalisable par :

— l'aménagement d'une juste fiscalité,
— l'extension du crédit,
— l'encouragement à l'épargne,
— l'équilibre du marché intérieur et extérieur.

La *libre entreprise*, parce qu'elle fait appel à l'esprit d'initiative, les *classes moyennes*, les *exploitants agricoles* forment la vraie richesse de la France vivante : ils doivent être protégés, encouragés, défendus.

L'accès pour tous à la propriété ainsi que le respect des libertés et des droits de chacun, doivent rester les principes essentiels qui protègeront le pays contre l'étatisme bureaucratique et le communisme.

Cette politique libérale d'expansion et de bonne gestion permettra seule d'*accroître les investissements*, qu'il s'agisse d'écoles, d'hôpitaux, de logements, de modernisation industrielle ou d'équipement rural.

En parcourant une fois de plus nos campagnes, j'ai constaté qu'un bon nombre de communes ne connaissaient pas encore l'eau sur l'évier et aspiraient à voir leurs chemins normalement agencés.

En peu de temps on doit y porter remède.

LA POLITIQUE AGRICOLE

Les décisions prises en 1957 concernant l'orientation de la politique agricole, la *garantie des prix* et l'*indexation* doivent être intégralement maintenues.

— C'est en rétablissant la parité entre l'agriculture et les autres activités économiques,
— C'est en modernisant l'exploitation familiale par des mesures économiques, techniques et sociales,
que nous maintiendrons l'agriculture française à sa place dans l'expansion économique nationale.

LA DÉCENTRALISATION

Un effort spécial doit être accompli pour accroître l'équipement économique de notre région : c'est par la décentralisation industrielle que nous pourrons lutter contre le chômage, donner un travail rémunérateur à la population croissante de notre région, et augmenter enfin son pouvoir d'achat.

A cet égard, *deux zones industrielles* ont été créées aux portes de DIJON qui rayonneront bien au delà de notre ville et donneront un regain d'activité à tout notre département.

LA POLITIQUE SOCIALE

Il reste encore nombre de nos concitoyens qui ont besoin d'être aidés. A côté des vieux qui ne peuvent plus recommencer leur vie, il y a les veuves de guerre, les anciens combattants, les pupilles de la Nation, les victimes du travail, les paralysés, les aveugles, les tuberculeux, etc., qui doivent être entourés d'une sollicitude plus accentuée.

C'est dans cet esprit qu'il y a cinq ans, je réclamais déjà que la retraite des vieux soit portée à 120.000 francs.

En outre, les prestations familiales doivent être alignées sur les charges réelles de la famille qui s'agrandit.

L'expansion économique ne doit pas constituer un profit pour quelques-uns. Ses bienfaits joints aux conséquences de l'arrêt des hostilités doivent permettre de répondre aux légitimes revendications des classes défavorisées.

LOGEMENT ET JEUNESSE

Un nombre considérable de Français parmi lesquels combien, hélas de jeunes ménages vivent en France dans des conditions indignes d'une grande nation moderne.

Continuant l'œuvre entreprise tant à Dijon, à Chenôve, à Auxonne, à Genlis que dans nombre de localités du département, il conviendra d'*accroître l'effort de la construction* à la mesure des besoins.

Parallèlement à cet effort, nous devons offrir à notre jeunesse des possibilités toujours plus grandes dans les domaines de l'*enseignement* primaire, secondaire, supérieur et technique.

Nous avons déjà à cet égard, de belles réalisations à notre actif, notamment à Dijon. Très spécialement nous devons développer un *enseignement professionnel* réaliste correspondant à l'évolution des techniques.

L'enseignement d'ailleurs, quelle que soit sa forme, ne saurait que compléter l'action éducatrice de la famille justement attachée au grand principe de liberté.

Nous voulons aussi continuer à développer l'*équipement sportif* tant apprécié par nos jeunes.

Nous voulons préparer leur avenir en créant partout du travail, en stimulant la production, en ne restant jamais et dans aucun domaine en marge du progrès.

* * *

Autour de sa Capitale, le Département de la Côte-d'Or, par ses richesses culturelles et sa situation géographique privilégiée, doit demeurer un carrefour international.

De toutes mes forces, j'ai favorisé les jumelages avec des villes lointaines, les rassemblements autour de l'idéal européen et les rencontres internationales de jeunes. J'ai conscience de contribuer ainsi à l'œuvre de paix et de rapprochement des peuples qui me tiennent particulièrement à cœur.

FÉLIX KIR

Doyen de l'Assemblée Nationale,
Maire de Dijon,
Vice-Président du Conseil général,
Commandeur de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 14-18 et 39-45,
Médaille de la Résistance.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Dr JEAN VEILLET

Adjoint au Maire de Dijon
Conseiller Général
Président de la Commission Départementale du Conseil Général
Légion d'Honneur - Croix de Guerre 39-45
Médaille de la Résistance

CANDIDATS RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

IMP. JOBARD - DIJON